

Article 30 du Règlement

En outre, dans le monde cynique où nous vivons, si cet incident déplorable pousse les autres nations à s'entendre pour mettre au point les instruments internationaux dont j'ai déjà parlé, peut-être que, non seulement l'Union soviétique, mais aussi tout autre État qui, Dieu nous en garde, pourrait songer à prendre une telle mesure, y réfléchiront à deux fois. Monsieur le Président, si nous continuons à affirmer notre conviction que l'être humain a certaines obligations, non seulement envers ses concitoyens, mais envers toute l'humanité, nous arriverons peut-être un jour à créer une véritable communauté internationale qui tiendra vraiment à maintenir la paix mondiale.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada a réagi vivement et vigoureusement devant cette violation brutale de toutes les normes de comportement entre les nations. Je suis heureux que les propos du chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) aient reflété fidèlement l'indignation que cet incident a soulevé chez tous les Canadiens, en même temps que la peine profonde que tous nous partageons avec les familles en deuil.

Nous avons agi non seulement pour exprimer l'indignation des Canadiens, qui s'est manifestée partout ailleurs dans le monde, mais aussi pour marquer à jamais la dimension humaine de cette tragédie, la perte de vies innocentes et la douleur des proches des disparus, ces autres victimes de cet acte horrible.

● (2020)

Le 1^{er} septembre, dans les heures qui ont suivi cet événement, le ministre d'État aux Relations extérieures (M. Pepin) a convoqué le chargé d'affaires soviétique pour le sommer de rendre compte de ce geste qu'il a qualifié de totalement incompréhensible et inacceptable. Le 2 septembre, j'ai exprimé l'incertitude et l'inquiétude que ce recours à la force gratuit et apparemment irraisonné devait faire naître dans l'esprit de tous ceux qui espéraient une amélioration des relations Est-Ouest dans le sens d'une plus grande confiance réciproque. J'ai également dit que le monde attend des dirigeants soviétiques, qui ne sont pas étrangers aux pertes de vie tragiques et insensées, qu'ils mettent fin à leurs atermoiements actuels et qu'ils cessent de fuir leurs responsabilités au sujet de cette tragédie.

Ce soir-là, lors d'une réunion spéciale d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU convoquée à la demande du Canada et d'autres pays, notre ambassadeur, rappelé de vacances à cette occasion, a déclaré ceci:

La destruction délibérée, en plein vol, de cet avion civil transportant des passagers, avion non armé et facilement identifiable, par un avion de combat soviétique sophistiqué, peu importe où elle s'est produite, est un meurtre pur et simple. C'est une violation flagrante des règles de sécurité de l'aviation civile internationale qui n'aurait jamais dû se produire et que l'on ne doit pas laisser se reproduire.

Le 3 septembre, j'ai envoyé personnellement des messages de condoléances à toutes les familles canadiennes qui avaient perdu l'un des leurs, et j'ai déclaré que la douleur de ces Canadiens est rendue encore plus insupportable par l'attitude

incroyablement sans pitié des Soviétiques. A l'acte irréparable qu'ils ont commis, les dirigeants soviétiques ajoutent maintenant l'injure d'un camouflage éhonté.

Le 5 septembre, en annonçant des mesures canadiennes contre l'aviation soviétique au Canada, j'ai dit espérer que notre geste pousse les autorités soviétiques à réviser immédiatement leur attitude et à cesser de se dérober à leurs responsabilités face à la mort de ces Canadiens et de tant d'autres passagers innocents.

Le 7 septembre, prenant la parole à la dernière session de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe, mon collègue le ministre d'État aux Relations extérieures a réitéré, en présence du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, la demande maintenant pressante du Canada d'une enquête menée sous les auspices de l'ONU et de l'OACI en vue d'améliorer les règles de l'aviation et d'empêcher que pareille tragédie ne se reproduise; et l'exigence que l'Union soviétique verse immédiatement des dédommagements et qu'elle respecte ses obligations internationales les plus fondamentales et humanitaires.

Nous avons présenté bilatéralement des instances directes à l'Union soviétique, sous forme, d'abord, d'une note diplomatique sévère du ministre d'État aux Affaires extérieures, le 1^{er} septembre, pour lui demander des explications; l'ambassadeur du Canada à Moscou a fait une démarche semblable, puis j'ai fait tenir un message personnel au ministre des Affaires étrangères, M. Gromyko, lui demandant d'examiner d'urgence la demande du Canada dont j'espère qu'elle recevra l'appui des députés qui prendront la parole à la Chambre.

La réaction soviétique est encore loin de satisfaire à notre attente en tout point justifiée. Que ce soit à l'égard du Canada en particulier ou à l'échelle mondiale, l'URSS procède à des aveux par bribes. Elle commence tout au moins à exprimer quelque regret pour les pertes de vie, bien qu'elle ne nous l'ait pas fait savoir directement, et sa dissimulation initiale cède maintenant le pas à des aveux sélectifs.

A mon avis, l'explication soviétique est contestée, illogique, et témoigne d'un manque de responsabilité ignoble. Néanmoins, de nouveaux détails se font jour sous le coup des pressions internationales et nous autres, Canadiens, jouons un rôle important dans ce processus international.

Le Canada tient le gouvernement soviétique pour responsable des pertes de vie lors de cette tragédie. Nous sommes passés de la parole aux actes et avons montré la voie à tous coups en prenant les devants en tant que pays lésé. Le Canada a été le premier pays à suspendre les droits d'atterrissage d'Aeroflot et nul autre ne l'a fait pour aussi longtemps. Le Canada a été le premier à suspendre le projet d'agrandissement des installations d'Aeroflot, et cela, malgré le grand tort ainsi causé aux intérêts canadiens. Nous avons été les premiers à exiger le versement immédiat d'une indemnité généreuse aux familles des victimes, puis nous avons présenté une demande officielle d'indemnisation au gouvernement soviétique.